

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 28 FÉVRIER 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1229 - 4 € -

L'heure des boules puantes

On attendait la première de ces boules puantes qui donnent à nos campagnes présidentielles un fumet si particulier. La voici. Le vecteur en est l'officine spécialisée dans ce type de basses œuvres, *Media Part*, résurgence affairiste d'un courant gauchiste qui se fit la spécialité d'inventer des substituts à une classe ouvrière décédément trop obtuse.

La cible en est Fabien Roussel, candidat communiste, accusé d'avoir, assistant parlementaire, été trop souvent dans les usines et pas assez au Palais-Bourbon. C'est possible, mais qui peut dire quelle est la définition précise des fonctions de collaborateur d'un député dont les luttes sociales constituent le fonds de commerce ?

L'intéressé remarque justement que cette affaire serait restée stockée dans l'armoire aux poisons s'il était resté à 1 % dans les sondages. Et, ajoutons-le, s'il faisait sienne la doxa indigéniste partagée par tous les autres candidats de gauche.

Rien à voir avec le « *Pénélopegate* », où un emploi totalement fictif alimentait les finances familiales du candidat. Mais déjà certains commentateurs se demandent ingénument si le parquet financier va se saisir. Ce serait un spectacle choquant, mais non sans précédent, que celui d'une juridiction ramassant les révélations d'une presse de caniveau pour épouser le rythme d'une campagne électorale.

Nous n'avons aucune affinité avec M. Roussel et son parti, mais vouloir enrôler la justice pour abattre ceux qui veulent une gauche populaire et non une gauche des minorités ne grandit pas notre démocratie. ■

Char russe T14 Armata.



© WIKIPEDIA AUTEUR : DKZEO.

Notre Europe fracturée

L'agression russe en Ukraine aggrave les fractures de l'Europe continentale. Pour devenir une force de paix et d'unité, la France doit retrouver sa puissance.

La Nouvelle Action royaliste n'a cessé de militer pour la réunion dans un même ensemble des États de l'Europe continentale. Le projet de Confédération européenne allait dans ce sens mais il fut trop vite abandonné et la France, sous divers

gouvernements, consentit au pire en Yougoslavie.

L'offensive russe en Ukraine trouve une France affaiblie dans tous les domaines. Il faut espérer qu'elle saura malgré tout jouer un rôle majeur dans les semaines qui viennent mais

une première leçon doit être immédiatement tirée des événements tragiques de février : pour être fidèle à son histoire et à son projet européen, la nation française doit retrouver sa puissance dans tous les domaines.

Notre éditorial en page 16.

Candidats : tous gaullistes ?

La campagne présidentielle n'est pas tout le temps ennuyeuse. Il y a un vrai débat entre les candidats sur la politique étrangère.

À les entendre, tous sont gaullistes de droite à gauche, y compris aux extrêmes. Mais si tous ont repris en chœur le refrain de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural », les couplets sont discordants. Il y a ceux qui préconisent une politique indépendante, tantôt sous la forme de l'internationalisme ou de l'altermondialisme, tan-

tôt sous la forme d'un splendide isolement. Et il y a les candidats de la droite et de la gauche classiques qui, comme l'écologiste, refusent que la France sorte du commandement intégré de l'Otan. Quant à la Chine, tous les candidats se signalent par leur extrême embarras. **L'article d'Yves La Marck en page 2.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Le scandale des Ehpad.**

Page 5 : **La conférence de Brest sur les océans.**

Page 7 : **Feu l'architecture de sécurité de l'Europe.**

Page 12 : **Le sens des limites.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Norbert Fillegrin.**

Page 16 : **Éditorial : Notre Europe fracturée.**

Candidats : tous gaullistes ?

« L'Europe de l'Atlantique à l'Oural » : les huit candidats à l'élection présidentielle opposés à Macron ont repris en chœur ce refrain, en l'assortissant séparément de différents couplets de leur cru dans « C dans l'air » sur France 5.

Huit heures de « grand oral » à raison d'une heure pour chacun face à trois experts (par exemple pour la défense, Pierre Servent, Jean-Dominique Merchet, Alain Bauer, Pascal Boniface, les généraux Desportes et Trinquant), l'occasion est suffisamment rare pour ne pas la saluer. La politique étrangère et de défense ne décidant pas de l'élection est souvent absente de la campagne. *La France face aux défis du monde*, titre de l'émission de ces quatre derniers dimanches, fut un exercice de style dont il ressort que plus les candidats sont électoralistes moins ils sont instruits des dossiers internationaux.

Au-delà des références classiques au général de Gaulle et à la France-puissance, les divergences sont profondes. Le consensus gaullo-mitterrandien, si souvent vanté, semble rompu. Chacun se positionne entre continuité et rupture autour de deux blocs qui ne sont pas sans rappeler les clivages du référendum européen de 2005. Les différends autour de l'Union européenne en soi étant hors-thème, ils ont débordé sur pratiquement l'ensemble de la politique étrangère et de défense.

Dans l'ordre d'apparition à l'écran, Zemmour, Mélenchon, Dupont-Aignan, Le Pen, Roussel, se sont prononcé très clairement pour la sortie du commandement intégré de l'Otan (tout en restant dans l'Alliance atlantique), pour la levée des sanctions contre la Russie, pour la neutralisation de l'Ukraine, pour une « architecture de sécurité » en Europe « de l'Atlantique à l'Oural », pour l'augmentation du budget national de la défense (sauf Roussel) rejetant une « défense européenne », pour le repli de Barkhane du Mali et la diminution des opérations extérieures (Opex) – Roussel allant jusqu'à la fermeture des bases à l'étranger, à commencer par Abou Dhabi, et à la projection des forces françaises uniquement comme casques bleus de



Le général de Gaulle et le président Kennedy en 1961. La voix de la France était alors respectée dans le monde.

l'ONU. Globalement chacun a prôné l'indépendance sous des appellations variées : altermondialisme (Mélenchon), « équidistance » (Le Pen), non-alignement (Dupont-Aignan), splendide isolement (Zemmour), internationalisme (Roussel).

Dans le camp opposé, et chronologiquement, Jadot, Hidalgo et Pécresse ont dit vouloir s'inscrire dans la continuité, refuser que la France sorte de l'Otan – avec le même prétexte avancé par Sarkozy et confirmé par Hollande de renforcer un « pilier européen » au sein de l'organisation intégrée, exclure qu'elle sorte du Sahel et d'Afrique en général. La candidate LR, qui dit se réclamer du « gaullisme » et

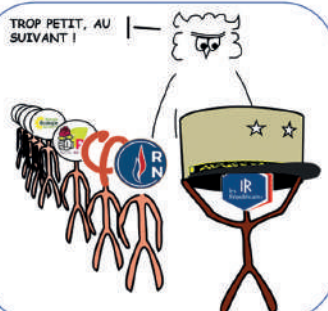
forte de sa maîtrise de la langue russe, croit pouvoir combiner l'appartenance à l'organisation militaire et une politique d'ouverture à la Russie jusqu'à proposer un « conseil de sécurité paneuropéen ». La candidate PS, qui se fait fort de ses soutiens dans l'Internationale socialiste (au pouvoir en Allemagne, en Espagne et au Portugal, bientôt selon elle en Italie, mais aussi au Sénégal) et la « diplomatie des villes » qu'elle conduit comme maire de Paris et présidente de l'association des maires francophones, est apparue comme la plus « africaine » (avec Dupont-Aignan) en plaidant pour une aide accrue au continent (là où Zemmour agite le brandon de

sa suppression). Le candidat écologiste est fort en pointe dans son européisme et son atlantisme au nom de la « morale en diplomatie », du désarmement et de la défense des droits de l'homme.

Et la Chine ? Comme la poule devant une fourchette, l'embarras est général. On cherche dans ses notes ou dans sa tête, on ne trouve pas les mots, on bafouille (Roussel : Taïwan ? « Un État deux systèmes » confondant avec Hong Kong ; Pécresse : la guerre pour Taïwan ? « Il faudra bien si les Américains la font. Ce sont nos alliés » confondant Atlantique et Pacifique). Chacun se scandalise de la rupture du contrat des sous-marins aus-

Sur le mur de Jean Chouan

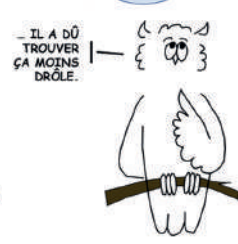
QUAND ILS ONT SU QUE MON COUSIN AVAIT GARDÉ LE KÉPI DE MON GÉNÉRAL, ILS SONT TOUTS VENUS L'ESSAYER !



ON A BIEN RIGOLÉ ! MAIS LÀ-HAUT...



JE VOUS ASSURE, YVONNE, QUE JE NE LES CONNAIS PAS ET QUE CE NE SONT PAS MES ENFANTS !



traliens mais personne n'en tire de conséquences. Chacun ou presque accuse l'autre d'avoir le meilleur ami chinois (Hidalgo contre Mélenchon, Roussel contre les « *partis de droite* » selon lui mieux introduits au Parti Communiste Chinois que lui, le candidat du Parti communiste français, Le Pen, se projetant dans un futur indéfini, voit dans Poutine le dernier dirigeant russe pro-occidental. Son successeur, prédit-elle, sera pro-chinois). Bref un beau cafouillage qui n'augure rien de bon pour une France à dimension mondiale.

Si personne ne maîtrise (encore) le mandarin – exigé des candidats à la prochaine élection ? –, pour cette promotion, Pécoresse obtient la meilleure note de russe, Mélenchon d'espagnol, Macron restant inégalé en anglais. Pas de germaniste (Bruno Lemaire n'est pas là). Optionnelle, l'épreuve de langue étrangère deviendra peut-être obligatoire dès 2027.

Le premier camp, au vu des sondages, approche de la majorité absolue. Le second peine à atteindre un quart des voix, à ajouter, au vu de leurs choix, au quart accordé à Macron. Une fracture qui fragilise le rôle de la France dans le monde, alors même que tous citent le général – et lui seul ! Tous sauf un : Macron serait-il le seul non-gaulliste de cette campagne ? ■

YVES LA MARCK

Insécurité linguistique

À cause de la prolifération des vrais et faux anglicismes, une fracture linguistique est venue s'ajouter à tous les facteurs de dissociation dont nous sommes affectés.

Nous subissons des fractures sociales, territoriales, culturelles et politiques qui sont génératrices de fortes angoisses. Comme si cela ne suffisait pas, nous devons y ajouter une fracture linguistique : apparue voici une vingtaine d'années, celle-ci ne cesse de s'aggraver. L'Académie française le constate et s'insurge.

Elle s'insurge contre la nouvelle carte d'identité bilingue français-anglais qui interprète de façon maximaliste un règlement européen stipulant que le titre « *Carte d'identité* » doit être rédigé dans deux langues de l'Union. Or ce sont tous les termes qui ont été traduits en anglais dans le parfait mépris de la Constitution : son article 2 stipule que « *la langue de la République est le français* », dans la continuité de l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui institue le français comme langue des actes administratifs.

L'anglicisation de la carte d'identité est l'accablant symptôme d'une démission des pouvoirs publics, qui ne respectent ni la Constitution ni la législation. Nous avons favorable-



WIKIMEDIA. PHOTO: FISON7691.

ment accueilli la loi Toubon de 1994 qui stipule dans son article 1 que le français « *est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et du service public* ». Or l'Académie vient de prouver que ce texte n'est plus qu'un chiffon.

Cette preuve se trouve dans le rapport de la commission d'académiciens chargée d'étudier la communication institutionnelle en français. Après deux ans d'observations menées sur les sites des ministères, des services publics, des universités, des mairies... le relevé des mots et des expressions utilisés est accablant. Le

ministère de la Transition écologique réunit dans sa Fabrique numérique des *products owner* et des *UX designer*, entre autres « *faiseurs* ». Le ministère de la Santé lance le plan *One health*. L'université de Cergy-Pontoise s'appelle désormais CY (*see why*) où l'on se forme dans les *CY Graduate schools*. Dans les « *territoires* », comme on dit, on peut adhérer à l'association *La French Tech in the Alps*, rejoindre *Smile in Reims* ou visiter la *Zero Emission Valley* près de Clermont-Ferrand. Un chômeur sera heureux de bénéficier de *FUN-MOOC*, « *plateforme de MOOC (Massive Open Online Courses)* » pour prendre des cours en ligne.

Le recours à des anglicismes ou à des pseudo-anglicismes, au mépris des recommandations de la Commission d'enrichissement de la langue française, est rejeté par une majorité de Français, selon une enquête récente du Credoc, pour de simples et fortes raisons : la pollution du lexique et les atteintes à la structure de la langue rendent la communication publicitaire incompréhensible. Le rapport de l'Académie française dénonce une fracture linguistique, sociale et générationnelle et le risque d'une perte des repères menant à une « *insécurité linguistique* ». ■

YVES LANDEVENNEC.

L'Écho du net

■ **Complotisme et jeux vidéo** – « *Le complotisme est-il un jeu comme un autre ?* ». À cette question un rien provocatrice le site *Usbek & Rica* (1) propose les réponses d'Albert Moukheiber, docteur en neurosciences, et Eric Viennot, « *game designer* », c'est-à-dire concepteur et réalisateur de jeux vidéo « *aimant jouer sur la frontière entre réel et fiction* ». Cet entretien est intéressant par les analogies qu'il révèle mais aussi par la signification politique que celles-ci font apparaître en filigrane.

Après avoir défini les théories du complot « *comme le rejet des versions communément admises d'événements historiques ou d'actualité, et la tentative de démonstration que ces événements sont le fruit de l'action dissimulée et planifiée d'un groupe caché. Bien*

qu'elles recouvrent des courants très différents et disparates, ces théories retiennent souvent des explications mono-causales pour expliquer la marche du monde », les deux intervenants font ressortir les mécanismes communs présents dans la conception d'un jeu vidéo et l'élaboration d'une théorie complotiste en prenant pour exemple l'ésotérisme « *qui comprend une vaste grammaire, riche en énigmes, en symboles et sens cachés... très utile pour concevoir des puzzle games où le plaisir du joueur passe par la résolution, le décryptage. Presque vingt ans après avoir créé les premiers jeux en réalité alternée, j'ai été frappé de retrouver ces mêmes mécanismes largement utilisés par le mouvement Qanon, la secte complotiste américaine. On ignore qui est le personnage de Q, l'étrange leader qui communique des messages cryptiques en ligne, sous la forme d'énigmes, d'histoires,*

en s'appuyant sur des éléments de la réalité pour justifier un édifice entier de "connaissances" fictives. J'en conclus que les QAnon trouvent un plaisir comparable, dans leur recherche de symboles et de sens cachés derrière les événements, à celui qu'on peut trouver en jouant à un de mes jeux ».

Partant du constat fréquemment fait qui montre que « *quand des joueurs racontent un jeu auquel ils jouent, ils sont souvent moins passionnés par le récit à proprement parler que par les actions qu'ils entreprennent dans ce récit* », car ce qui les motive avant tout c'est de faire partie de l'histoire, ce que l'on retrouve dans les récits conspirationnistes qui « *se propagent moins par le fond de ce qu'ils racontent que par leur mode de diffusion, ils s'enrichissent par itérations successives, par compléments et décryptages d'autant plus solides qu'ils impliquent les participants comme acteurs*

de l'histoire. Tweet après tweet, message après message, ils sont cocréateurs du récit commun. Et tant pis si celui-ci n'est pas vraiment cohérent ». Comme chez les gamers pour leurs jeux, « *les gens participent à la création du récit conspirationniste en en faisant partie eux-mêmes* ».

Albert Moukheiber considère que le phénomène complotiste qui « *permet de réduire l'incertitude et l'ambiguïté dans un monde complexe* » trouve son origine dans la perte de crédibilité des acteurs politiques et médiatiques « *qui mentent et font de fausses promesses régulièrement* », plutôt que de contribuer à rendre ce monde plus intelligible et moins anxiogène, conformément à leur fonction. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://usbeketrica.com/fr/article/les-theories-du-complot-empruntent-a-la-logique-des-jeux-video>

Pour nos aînés, pour nous, pour nos enfants

Un ouvrage (1) a récemment défrayé la chronique en révélant des cas de maltraitance au sein d'Ehpad du groupe Orpea. En 2019 et en 2021 (2), nous avons dénoncé ici-même les très graves dysfonctionnements de ces structures.

Le microcosme médiatique et politique s'est empressé d'occuper le devant de la scène : la presse écrite et audiovisuelle a abondamment traité du sujet, les dirigeants du Groupe Orpea ont été auditionnés, le 2 février, par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale. La veille, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'Autonomie, a annoncé l'ouverture d'une double enquête, administrative et financière, juste après avoir « demandé aux ARS de lancer des inspections inopinées sur les établissements du groupe Orpea ». Chacun des candidats déclarés à l'élection présidentielle y est allé de sa déclaration outrée et de sa promesse. Puis tout ce joli monde est rapidement retourné à la routine de ses commentaires des sondages...

Le problème de fond est pourtant loin d'être réglé : l'espérance de vie a fortement progressé en France depuis la Libération, pour s'établir à 85,4 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes. Cette donnée brute se combine à une autre, le « baby-boom » de l'après-guerre, pour aboutir aujourd'hui à une population de plus de 6,5 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus. Nous sommes donc en présence d'une population vivant plus longtemps et globalement en bonne santé,



ce qui est une excellente chose. Mais c'est précisément dans ce « globalement » que réside le défi nouveau que nous devons relever collectivement : une part significative des membres de cette classe d'âge et de leurs familles doit faire face à des problématiques particulières comme la perte de l'autonomie, la dépendance, le veuvage et l'isolement, qui se posaient avec moins d'acuité dans les époques précédentes du fait d'une moindre espérance de vie.

Bien que cette situation soit inédite par ses proportions, elle avait été annoncée depuis plusieurs années par les experts démographes. Selon les prévi-

sions de l'Insee et de la Dree (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), 21 millions de seniors vivront en France en 2030 dont trois millions en situation de perte d'autonomie. Ce sont ainsi 108 000 personnes qui sont attendues en Ehpad d'ici 2030. La question de l'offre d'hébergement et de services pour personnes âgées dépendantes est donc primordiale pour notre pays. Or, les conditions de vie socio-économiques actuelles – notamment le prix et donc la taille des logements – ne nous permettent plus, comme à d'autres époques, de soutenir familialement nos aînés au crépuscule de leurs vies en les

maintenant à domicile. À ce jour, la France compte environ 8 000 Ehpad, regroupés en trois statuts : public (45 %), associatif à but non lucratif (30 %) et privé commercial à but lucratif (25 %). Si la situation, en termes de maltraitance, n'est pas uniquement le fait du privé lucratif, il faut bien admettre que les logiques purement financières et de rémunération des actionnaires qui président à la gestion de celui-ci ne peuvent que conduire les personnels soignants, trop souvent mal rémunérés, mal formés et en nombre insuffisant, aux situations humainement révoltantes décrites dans le livre-enquête de Victor Castanet.

C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver la création, par une loi du 7 août 2020, d'une cinquième branche qui inscrit dans le code de la sécurité sociale que la perte d'autonomie est « un risque assuré par la nation à chacun, indépendamment de son âge et de son état de santé ». C'est la première étape d'un chantier qui devra inscrire les suivantes dans les priorités des prochaines législatures. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). Victor Castanet, *Les fossoyeurs*, Fayard, janvier 2022.

(2). Cf. *Royaliste* n° 1170 et n° 1212.

La quinzaine sociale

■ **Agriculture.** – Alors que des négociations sont en cours entre les représentants des industriels de l'agro-alimentaire, de la grande distribution et des agriculteurs, et que l'augmentation des tarifs de l'énergie et du prix des engrais grève leur budget, des centaines d'agriculteurs ont manifesté, le 22 février, dans plusieurs villes du Nord. Ils réclamaient l'application des lois Egalim votées en 2018 et 2021 pour favoriser une meilleure répartition des revenus entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Les manifestants s'inquiétaient également d'une disposition de la réforme de la PAC qui les obligerait, à partir de 2023, à laisser 4 à 7 % de terres en jachère.

■ **Hôtellerie-Restauration.** – Les négociations reprennent dans l'hôtellerie-restauration. Un accord entre syndicats et patronat avait abouti en janvier à une hausse moyenne de 16,33 % de l'ensemble des rémunérations. Pour le bas de la grille salariale, qui concentre une majorité de salariés de ce secteur qui emploie un million de personnes, la moyenne des augmentations plafonne autour de 5 %. L'essentiel des discussions devait porter sur une révision de la grille, l'intéressement et la participation, et les conditions de travail. À l'issue de la séance du 22 février, le patronat a décidé de reporter ce dernier sujet à plus tard.

■ **Prévention et Sécurité.** – Les agents de la prévention et de la sécurité se mobilisent pour les salaires. À Paris, Marseille, Lyon,

Nice et Bordeaux, plusieurs rassemblements ont eu lieu, le 18 février, pour dénoncer la lenteur des négociations et la précarité de l'emploi. Sur 180 000 salariés que compte le secteur, 78 % sont des contrats courts, payés au Smic pour un tiers d'entre eux. Les employeurs proposent un rattrapage du Smic, ce qui contribuera à un nouveau tassement de la grille.

■ **Valéo.** – Les salariés des sites français de Valéo ont débrayé pendant une heure, le 22 février, afin de dénoncer la trop faible revalorisation salariale proposée par l'équipementier automobile dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire. Les syndicats revendiquent 3,5 % pour l'année en cours alors que la direction ne souhaite pas aller au-delà de 2 %. L'entreprise a enregistré un chiffre

d'affaires de 17,3 milliards d'euros en 2021, en hausse de 5 % par rapport à 2020.

■ **Lustucru.** – Après dix jours de grève, les salariés de Lustucru ont obtenu une augmentation de salaire de 68 euros bruts par mois pour les ouvriers, les employés et les agents de maîtrise, auxquels s'ajoute une prime de 400 euros, loin cependant de l'augmentation de 5 % qu'ils réclamaient.

■ **Pouvoir d'achat.** – Selon l'Insee, le pouvoir d'achat des Français a augmenté d'1,9 % en 2021. Les augmentations de salaire n'expliquent qu'en partie cette hausse ; ce sont la reprise économique, les baisses d'impôts et les aides gouvernementales pour lutter contre l'inflation qui ont permis ce gain.

N. P.

LE SOMMET DE BREST SUR L'Océan

Un océan de promesses... électorales

Notre Président a lancé une nouvelle initiative pré-électorale à Brest au début de ce mois : le « One Ocean Summit » (*sorry, la french version n'est pas incluse dans le package*). Un sommet de l'océan où se prirent, comme dit *Le Monde* (12 février), « de nombreux engagements et quelques mesures concrètes ».

Les raisons du sommet sont bonnes. Il est avéré que le climat mondial est régulé par l'océan, qui recouvre les $\frac{3}{4}$ du globe. Il est non moins vrai que les ressources de la mer sont immenses : d'abord halieutiques (on capture près de 100 millions de tonnes de poissons par an) et minières, des plateformes pétrolières aux gisements encore mal connus mais colossaux de métaux rares concentrés dans les « nodules polymétalliques ». Mais aussi l'eau, qui devient de plus en plus rare et dont une partie grandissante provient de la désalinisation de l'eau de mer (comme la Grande Canarie, complètement dépendante de cette source); le tourisme, les transports, communications, diplomatie, sécurité nationale et mondiale, énergie (champs d'éoliennes et d'hydroliennes), sans parler de la biodiversité des mers, dont seule une très faible partie a été inventoriée.

À cela il faut ajouter les pollutions innombrables dont souffre l'océan. Pêle-mêle, le problème des eaux usées déversées sans précaution, et son corollaire, les algues vertes; les hydrocarbures, à l'origine de multiples pollutions côtières mais aussi du large et des fonds; et surtout la destruction des zones fragiles (lagunes, mangroves, récifs coralliens etc.) à la fois par la pêche, l'aquaculture, les constructions illégales (ou pas) sur la côte, le tourisme. Quant à la surexploitation par les pêches, elle déséquilibre l'écosystème dans son ensemble (poissons, oiseaux marins, cétacés, pinnipèdes etc.), et détruit certains fonds par un chalutage intensif : la totalité de la mer du Nord est labourée plusieurs fois par an par ces engins. Ajoutons les conflits d'usage, la piraterie dans toutes ses composantes (attaques, mais aussi exploitation clandestine, etc.); la surpopulation côtière, qui détruit le littoral mais se trouve aussi exposée aux attaques de la mer.

Enfin rappelons les effets du réchauffement climatique : fonte des glaciers, montée des eaux, accumulation de CO₂ qui acidifie les océans, baisse des taux d'oxygène qui va aboutir à des disparitions massives d'espèces exploitées, augmentation en nombre et en intensité des ouragans et autres cyclones, etc. Enfin, derniers arrivés mais pas les moins graves, les rejets de plastiques qui commencent à engorger même le large.

On le voit, il y a largement de quoi remplir un agenda « d'engagements et de mesures concrètes ». Et tout particulièrement en France, puisque notre pays jouit d'une



Huahine (Polynésie). La France ne se donne pas les moyens de valoriser son immense espace maritime.

situation particulièrement privilégiée avec ses 10,2 millions de km² répartis dans tous les océans du globe, qui portent l'une des biodiversités les plus remarquables. Privilège qui s'accompagne de responsabilités à la hauteur des dimensions de ce domaine, dont, il faut bien le dire, notre pays se désintéresse presque complètement.

Notre pays jouit d'une situation particulièrement privilégiée avec ses 10,2 millions de km² répartis dans tous les océans du globe

Combien d'unités navales spécifiquement affectées à la surveillance de l'Indo-Pacifique? Quatre frégates, sept patrouilleurs, et quelques bâtiments de servitude et de surveillance côtière, pour protéger un espace plus grand que l'Australie (8,5 millions de km²) et éparpillé sur la moitié de la planète. C'est très insuffisant, et nous avons pu mesurer lors de l'épisode des sous-marins en Australie, le niveau de notre crédibilité... Car cette crédibilité a un coût, qui est considérable.

Alors bien sûr, il vaut mieux se limiter à des engagements, qui, nous le savons, n'engagent personne. Quels sont-ils? Notons déjà que plus l'engagement est grandiloquent, moins il est sérieux. Et ici, nous sommes servis : « *Conscients (...) des menaces qui pèsent sur la vie marine, les dirigeants rassemblés à Brest se sont engagés à œuvrer collectivement, rapidement et*

concrètement pour mettre un point d'arrêt à la dégradation de l'océan [et créer] une Coalition de la Haute Ambition pour un Traité de la Haute mer » !

Le sommet a travaillé sur 4 thèmes principaux :

- protéger les écosystèmes, la biodiversité et les ressources des océans (en particulier par des réglementations halieutiques et la création d'aires marines protégées ou AMP). Le sommet a décidé que les AMP représenteront maintenant 30 % de la surface totale de l'océan, ce qui est pratiquement atteint par la France. Des accords de régulation des pêches sont en cours de rédaction.

- lutter contre la pollution par les plastiques (par l'établissement de traités juridiques contraignants). Les banques de développement européennes ont doublé leurs efforts et s'engagent à investir 4 millions d'euros d'ici 2025 ;

- trouver des solutions face au changement climatique : restauration et conservation des écosystèmes côtiers ;

- favoriser la recherche scientifique et la gouvernance de l'océan.

Voilà, c'est tout. Et ce n'est pas sérieux. Prenons l'exemple dont s'est gargarisé le sommet : les 30 % de surface de l'océan convertis en AMP. Rien de plus facile pour la France de définir des AMP sur des millions de km² : il suffit d'un décret pour signaler que, dorénavant, la ZEE polynésienne, qui n'intéresse personne, est une AMP, et le tour est joué. Évidemment aucune réflexion n'est entreprise sur le pourquoi, le comment, les objectifs de ces AMP qui ne seront pas surveillées. Or créer une AMP n'a de sens que s'il y a une raison précise à sa création, que des mécanismes écologiques sont pris en compte etc. Rien de tout cela dans les décisions, dont le seul but est de « communiquer ». Donner ce chiffre considérable de 30 %, n'a de but qu'électoral. Les questions de fond sur le développement durable, le fonctionnement des écosystèmes, la protection et l'avenir de l'océan, ne sont pas prises en compte.

On le voit, il y a un désintérêt absolu, provenant sans doute d'une incompréhension totale de ce qu'est l'écosystème océanique, des dimensions spatio-temporelles et de l'inertie colossale de ce milieu (1,4 milliard de km³), des risques que son évolution fait courir à l'humanité. Aucune importance, il fallait en parler avant les élections pour montrer à quel point notre Président se soucie de tout. ■

FRANÇOIS GERLOTTO

Portugal: un habile stratège

Au Portugal, les élections législatives qui ont suivi le rejet du projet de budget 2022, ont été remportées par un premier ministre fin politique.

Les élections législatives portugaises du 30 janvier dernier ont été marquées par la victoire, pas si fréquente en Europe, du Parti socialiste portugais avec près de 42 % des suffrages exprimés et 119 députés sur 230, ce qui donne à Antonio Costa, Premier ministre socialiste sortant, une majorité absolue.

Les deux coalitions d'extrême gauche, à l'origine de la crise politique qui a entraîné ces élections, sont sanctionnées par les électeurs. Le Bloc de gauche, regroupement d'organisations trotskystes, avec 4,5 % des suffrages exprimés et seulement cinq députés au lieu de 19 en 2019 est le grand perdant de ces élections, mais les communistes alliés aux écologistes ne font guère plus que 4,4 % des voix et passent de 12 à 5 sièges. Finalement c'est la droite qui « perd le mieux », le Parti social-démocrate de Rui Rio n'obtenant « que » 28 % des voix comme en 2019 et 71 sièges, soit huit de moins quand même qu'aux précédentes élections. La surprise vient de la percée du



Antonio Costa. Il dispose désormais d'une solide majorité pour diriger son pays.

parti d'extrême droite Chega qui avec 7,5 % des voix passe de 1 à 12 députés et, dans une moindre mesure, d'Initiative libérale avec 8 sièges au lieu de 1 en 2019.

Antonio Costa a fait preuve dans cette campagne électorale d'un remarquable sens politique. Il a habilement rappelé la nécessaire stabilité gouvernementale pour le pays, mais il a aussi mis en avant la qualité de sa gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Surtout, au cours de la législature interrompue, il a su impulser une politique sociale, certes prudente, mais dont les couches populaires lui ont été reconnaissantes, alliée à une rigueur

budgétaire certaine. Il a enfin bénéficié du vote utile de tous ceux qui ne souhaitaient pas le retour du PSD au pouvoir ou qui voulaient la fin d'une coalition qui n'en était pas une, qui reposait sur le soutien ponctuel des deux regroupements d'extrême gauche et sur son abstention le reste du temps, une coalition qui a quand même tenu six ans, de 2015 à 2021.

Reste que le PSD, s'il maintient ses positions, n'obtient pas la victoire espérée alors que les sondages le mettaient au coude-à-coude avec le PS. Pire, il voit émerger deux partis de droite, Initiative libérale et Chega (« Assez »). Animé par un ancien présentateur vedette

de football Andre Ventura, ce dernier a voué aux gémonies les Noirs et les Gitans et dénoncé à tout-va la corruption des élites, non sans une certaine réussite. Cette division de la droite ne peut que réjouir A. Costa.

Rappelons quand même que près de 44 % des électeurs inscrits se sont abstenus et que, si nombre d'électeurs ont joué la carte de la modération sur le plan social compte tenu du contexte économique et sanitaire, rien ne dit que cela durera. Sur ce coup-là en tout cas, Antonio Costa a bien joué. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Birmanie.** – Le rapporteur spécial de l'ONU au Myanmar, Tom Andrews, a réclamé une convocation d'urgence du Conseil de sécurité après avoir obtenu les preuves que la Chine, la Russie et la Serbie fournissaient la junte militaire en armes, y compris en avions de combat JF-17. Le pouvoir exercé *de facto* par le général Min Aung Hlaing est responsable de la mort de 1 500 personnes et du déplacement de 300 000 autres depuis le putsch dirigé contre le gouvernement d'Aung San Suu Kyi, le 1^{er} février 2021.

■ **États-Unis.** – L'ancien président Donald Trump a refait parler de lui dans les heures qui ont suivi l'annexion de l'Ukraine par les troupes russes. Après avoir exprimé son « admiration » pour le « coup de génie » (sic) de Vladimir Poutine, Trump a qualifié cette agression de « plus puissante force de frappe pour la paix qu'il n'ait jamais vue ». Il est allé encore plus loin en suggérant que la même stratégie puisse être « utilisée à notre frontière sud ». Sous-entendu à l'encontre du Mexique...

■ **Suède.** – L'onde de choc de la guerre Russie-Ukraine a rouvert le débat sur l'adhésion de la Suède à l'Otan. Si la Première ministre sociale-démocrate Magdalena Andersson a déclaré, pour sa part, qu'il était dans l'intérêt du pays de respecter strictement sa doctrine traditionnelle de non-alignement, la presse d'opposition estime que cette position est désormais intenable face à la menace russe. La Suède est actuellement la 31^e puissance militaire mondiale, selon *Global FirePower*.

C. M.

Voix étrangères

■ **Niinistö.** – 2-1, la Finlande a battu la Russie et obtenu la médaille d'or aux J.O de Pékin. C'était en hockey sur glace. Or la discipline a deux fans qui se sont affrontés physiquement à ce jeu lors de leur première rencontre en 2012 en Carélie: Vladimir Poutine et Sauli Niinistö. Leur photo côte à côte en tenue illustre un long entretien du président finlandais accordé à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. « Celui qui connaît et comprend le mieux Poutine », « l'homme qui murmure à l'oreille de Poutine » (« Putin's whisperer »), fut même la vedette de la récente conférence de Munich sur la sécurité (voir page suivante). Président depuis 2012, il incarne ce qu'il a qualifié de « sagesse finnoise ».

Il avait accueilli le seul sommet Poutine-Trump à Helsinki le

16 juillet 2018. Au *Spiegel* il a raconté ses récentes conversations téléphoniques (14 décembre, 21 janvier) avec son homologue russe qui semblait n'avoir jamais cessé, y compris quand aucun autre européen ne lui parlait. On fait grand cas des entretiens avec Macron et Scholz, mais on néglige souvent le canal de communication finnois. Seule l'ex-chancelière Merkel pouvait se targuer d'une meilleure connaissance du maître du Kremlin (souvenir de l'ex-RDA).

« Finlandisation »? Le rappel de ce vocable agace les Finlandais qui ne se sont jamais si bien sentis en sécurité avec les 1 340 km de frontière commune avec l'URSS et aujourd'hui la Russie, la plus longue hors Ukraine. Niinistö avait d'ailleurs intelligemment perçu le piège où risquait de l'entraîner la presse occidentale à le présenter outrageusement comme ayant une « relation spéciale »

avec Moscou. Il ne s'est autant défendu d'être un intermédiaire qu'en rappelant le passé de résistance de la Finlande, comparant même, lors de la conférence de Munich, le comportement de Poutine à l'égard de l'Ukraine à celui de Staline avant de lancer la « guerre d'hiver » 39-40 contre le Pays des Rennes – qui avait fait partie intégrante de l'empire tsariste jusqu'en 1917.

Au *Spiegel* il dit être capable d'aligner 300 000 réservistes, plus que les Allemands, posséder la meilleure artillerie, tandis qu'Helsinki est sur le point d'acheter 64 chasseurs F-35. Le tout sans être membre de l'Otan. Selon les derniers sondages, 42 % des Finlandais sont toujours hostiles à l'adhésion contre 28 % qui sont favorables (en hausse de 8 points). Mais il est vent debout contre ceux qui voudraient s'engager à la place des Finlandais

Y. L. M.

La « nouvelle architecture de confiance et de sécurité » a échoué. On n'y reviendra pas de sitôt. La guerre n'est cependant pas la seule alternative. C'est pourtant celle qui a été choisie.

Le grand architecte

PAR YVES LA MARCK

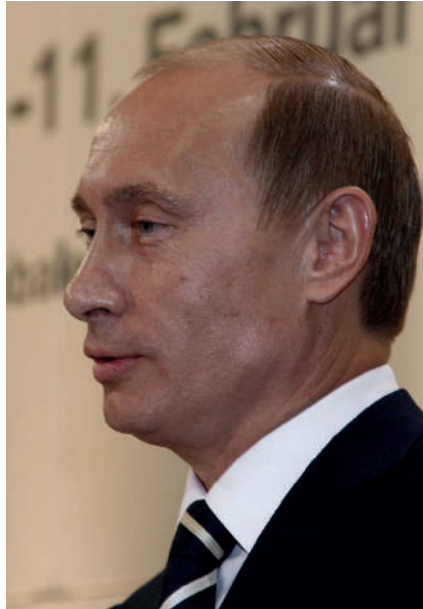
On n'a jamais autant parlé d'architecture. Après la chute de la « Maison commune » (Gorbatchev), après avoir joué sur les murs et le toit, il fallait reconstruire un ordre européen avec de nouvelles fondations. Les premiers plans datent de Medvedev, devenu président en 2008 à la suite de Poutine. Mais c'est ce dernier, encore président, qui en avait fixé les grandes lignes à la Conférence annuelle de la Sécurité de Munich, le 10 février 2007. Il faut relire ce discours pour comprendre ce qui allait suivre jusqu'à ce jour.

Trois points se dégagent : d'abord c'est le monde dans son ensemble qui est multipolaire et doit s'organiser comme tel, pas spécialement l'Europe ; ensuite le fondement de la paix dans un tel monde doit être un processus agréé de désarmement ; enfin le sort de l'Europe actuelle est inséparable de la réunification allemande. Il faut repartir de 1990. A-t-on entendu le président russe ? L'a-t-on compris ? Non.

Ladite conférence de sécurité de Munich a été l'occasion d'échanger des réflexions de longue portée. Pour s'en tenir aux dernières versions, le thème choisi en 2019 était celui du « puzzle » ou comment assembler les pièces dispersées, en 2020, de l'absence d'Ouest (ou d'Occident) – « *Westlessness* ». En 2022 (en 2021 il n'y eut pas de session pour cause de confinement), les 18 et 19 février, il était celui de l'impuissance – « *Helplessness* ». Cette conférence, une sorte de Davos de la sécurité, était une occasion d'entendre Américains, Européens, Russes et Chinois. Cette fois, elle a dû se contenter d'unilatéralisme occidental.

Russie-Otan, des visions divergentes. En 2007, Poutine prenait acte de l'échec de la première architecture mise en place à partir de 1990, qui avait culminé avec un accord de partenariat entre Otan et Russie en 1997, dénoncé dès 1999 après l'intervention unilatérale de l'Otan en Serbie (Kosovo). Il est à craindre que l'échec de cette architecture ne revienne sous forme de boomerang vers les Balkans d'où il est parti : la partie serbe de la Bosnie-Herzégovine attend en effet l'issue de la tension actuelle avec l'Ukraine pour mettre en œuvre son projet de séparation.

Depuis 2007, la situation n'a cessé de se détériorer. Géorgie en 2008, Crimée et Donbass en 2014, par rapport à ce qui est en jeu, sont des piqures d'aiguille, avec, dans chaque cas, des causes spécifiques qui n'interfèrent pas avec le sujet central de l'architecture de l'univers multipolaire qui est partout défaillant, à commencer par l'ONU.



Vladimir Poutine. Lors de la conférence de Munich en 2007, il annonçait sa vision du monde

À l'Ouest, on entretient des « chimères ». La première est cette architecture, maintenue pour de bonnes et de fausses raisons. Les fausses d'abord. En premier lieu que le problème tiendrait au seul autocrate du Kremlin. Une Russie démocratique, qui serait souhaitée par une majorité des Russes, n'aurait pas de difficulté à intégrer l'Otan et même l'UE. L'historien Bainville avait

Les Occidentaux pensent naïvement qu'une « architecture de sécurité » en Europe empêcherait les Russes de se jeter dans les bras de la Chine

douché en 1916 les mêmes espoirs placés dans une Russie libérale. Aucun politicien russe, si pro-occidental soit-il, n'oserait se faire l'avocat de pertes de territoire.

Autre fausse raison qui se déduit de la précédente : croire que maintenir cette perspective servirait à détourner la Russie, Poutine ou ses successeurs, de se jeter dans les bras de la Chine. Comme l'Italie en 1935 qu'on aurait jeté dans les bras de l'Allemagne nazie, en la sanctionnant pour avoir envahi l'Éthiopie ?

Troisième fausse raison : ce n'est qu'à travers une telle architecture que pourraient prendre forme des mesures de désarmement. Or les négociations sur le contrôle des armements sont américano-russes, qu'elles portent sur des bases, des missiles, des anti-missiles, des armes nucléaires, stationnés en Europe et non sur des forces nationales européennes.

D'où les « bonnes » raisons pour lesquelles ces idées circulent toujours bien qu'elles aient échoué : le renforcement du duopole anglo-américain en Europe, comme Washington a procédé dans le Pacifique avec Aukus. Si on peut comprendre pour l'Australie, pourquoi Londres a-t-il été mis dans la boucle ? Pour la même « bonne » raison que Londres serait le pivot obligé pour une sorte de « conseil de sécurité » ou de « directoire » européen parallèle à l'UE, dans une perspective post-Brexit, non lié aux 27 et constitué sur une tout autre base. Ainsi se font piéger ceux qui proposent de telles structures, en feignant d'ignorer qu'elles ne peuvent se concevoir à l'intérieur de l'Otan

Le cas allemand. Ce qui nous ramène à une autre « chimère » qui tient au statut central de l'Allemagne. Il est d'usage dans les cercles occidentaux de balayer les arguments russes concernant des engagements souscrits par l'Otan, en se comportant comme s'ils avaient été pris par rapport à l'Ukraine ou les pays Baltes. Or ces engagements avaient été pris par rapport à l'Allemagne. Ce qui était négocié à l'époque (1990) était le maintien de l'Allemagne unifiée dans l'Otan ! Il avait été promis qu'aucune installation militaire de l'Otan ou américaine ne serait implantée sur le territoire de l'ex-RDA. Or, si personne ne s'en souvient (sauf les ministres des Affaires étrangères de l'époque, le français Roland Dumas – 100 ans –, l'Allemand Hans-Dietrich Genscher et l'Américain James Baker), Angela Merkel ne l'avait pas oublié – ni Vladimir Poutine.

La presse anglo-saxonne ne s'y est pas trompée en désignant Berlin comme le « maillon faible » dans la confrontation avec Moscou. Nostalgie des sociaux-démocrates pour l'Ostpolitik de Willy Brandt ? Plus près de nous, c'est le logiciel des générations nées à la fin du siècle (les « *Millenials* ») qui ont (trop) bien intégré l'esprit de 1990 et ne peuvent comprendre les tensions actuelles. Les sondages montrent qu'une majorité d'Allemands (47 %) souhaite un rapprochement avec la Russie contre 35 % pour une plus grande distance (16 % pour le *statu quo*).

Le sort de l'Europe ne se joue pas à la frontière extérieure de l'UE, mais dans le triangle Londres-Paris-Berlin. Ajoutons qu'il ne se joue pas entre Washington et Moscou. Sinon que Poutine a vu dans Biden une fenêtre d'opportunité, non du fait d'une réorientation de son administration, mais parce qu'il l'a estimé vulnérable. Ce qui fait penser que tout ceci ne serait pas arrivé sous Trump. ■

WIKIPEDIA, PHOTO: ANTJE WILDRUBE



WIKIMÉDIA - PHOTO - LPMT.

Instruction publique en Algérie vers 1850. En France, l'école et le service militaire furent longtemps les premiers chemins vers la citoyenneté.

Théorie critique de l'assimilation

Au terme d'une savante enquête qui nous conduit de l'Antiquité grecque et romaine aux États-Unis d'Amérique en passant par l'Empire islamique, la France et le Japon, Raphaël Doan propose une théorie critique de l'assimilation des étrangers aux ensembles nationaux et impériaux.

Un résumé des diverses expériences d'assimilation menées au cours des âges n'est ici ni possible ni souhaitable. Il faut lire Raphaël Doan du début jusqu'à la fin pour ne rien perdre des nuances de ce que l'on croit connaître – la Grèce, Rome, la France, les États-Unis – et pour découvrir des continents ignorés : l'Empire islamique pour ceux qui n'ont pas encore lu Gabriel Martinez-Gros ; le Japon qui retient trop peu souvent notre attention.

Sur ces solides fondements historiques, Raphaël Doan élabore une théorie générale de l'assimilation qui pourrait engendrer, dans notre pays, une nouvelle politique par laquelle le sempiternel débat sur l'immigration serait enfin dépassé. Encore faut-il bien saisir les définitions proposées par l'auteur.

L'assimilation est un principe proclamé par l'article 21-24 du Code civil : Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française. Ce principe s'oppose à la simple politique d'intégration qui accepte la juxtaposition de différentes cultures et qui consent à la formation de sociétés multiculturelles soumises à quelques valeurs communes. L'intégration se distingue de l'acculturation par laquelle des groupes culturels minoritaires se transforment au contact

de la culture dominante - sans intervention de l'autorité politique. Au contraire de l'intégration et de l'acculturation, l'assimilation résulte d'une décision politique visant à changer les mœurs d'une population par divers moyens juridiques, éducatifs et culturels.

Naguère hautement revendiqué, le discours sur l'assimilation provoque aujourd'hui des réactions d'hostilité, surtout chez les apologistes de la différence. Changer les manières de vivre d'un groupe d'immigrés ou de personnes issues de l'immigration paraît scandaleux aux yeux des promoteurs de réformes « sociétales » qui ont de fortes conséquences sur la filiation et sur l'identité personnelle. La gauche progressiste n'est pas à une contradiction près mais la droite identitaire n'est pas plus pertinente : le rejet de groupes jugés par définition inassimilables en raison de leur origine est contraire à la tradition française de l'assimilation qui ne s'est jamais arrêtée aux questions de religion et de couleur de peau.

La politique française n'a pas cessé d'être assimilationniste. Raphaël Doan évoque Saint Louis qui souhaitait l'installation en France de Sarrasins convertis. Après 1453, le royaume de France a accueilli les Juifs chassés d'Espagne et du Portugal, qui se sont installés dans

le Sud-Ouest. À l'âge classique, la politique d'intégration du Roussillon et de la Franche-Comté a été volontariste, voire brutale, et l'assimilationnisme qui a conduit à la révocation de l'édit de Nantes est dans toutes les mémoires. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, les étrangers sont frappés par l'unité d'esprit et de mœurs qui caractérise la France et Diderot célèbre « une assimilation qui brouille tous les rangs : assimilation qui s'accroît par une affluence continuelle d'étrangers à qui l'on s'habitue à faire politesse, ici par l'usage, là par l'intérêt ».

Outre-mer, c'est la même politique qui est tentée. Richelieu accorde la « naturalité » française à tous les habitants des territoires français d'Amérique du Nord – à condition qu'ils se convertissent au catholicisme. Au Canada, Champlain favorise les mariages entre Français et Amérindiens et Colbert y mène une politique très volontariste de francisation des Algonquins et des Hurons – mais il y avait trop peu de Français sur place pour que l'objectif soit atteint. Longuement examinée par Raphaël Doan, la politique de la III^e République est nettement assimilationniste, mais contredite par le code de l'indigénat et refusée par les colons...

Des études qu'il consacre à des ensembles politiques très différents, Raphaël Doan tire des observations qui

peuvent servir de base à une théorie générale de l'assimilation. Il s'agit d'une théorie critique car bien des réalités déplorables sont venues limiter, au cours de l'Histoire, le rêve de l'assimilation. La politique assimilationniste n'est d'ailleurs jamais uniforme : elle est fonction de la philosophie du pouvoir politique et de l'ensemble territorial constitué.

La conquête impériale produit sur les populations dominées des effets opposés selon qu'elle est xénophobe ou universaliste. Dans les empires hellénistiques et dans certains pays sous domination britannique, l'autorité politique affirmait la supériorité du peuple vainqueur sur les indigènes et interdisait le mélange des populations, poussées à vivre dans des communautés séparées. Au contraire, les empires universalistes comme la Rome antique et l'Empire français sous la III^e République ont choisi une politique d'assimilation, en proposant aux peuples conquis de se fondre dans l'ensemble impérial.

On retrouve la même problématique dans les États contemporains. Certains font venir des populations étrangères à des fins strictement utilitaires et les maintiennent à l'écart : c'est le cas au Royaume-Uni où le taux de mariages mixtes est très faible. Après avoir été assimilationniste à l'époque de son expansion impériale, le Japon affirme depuis 1945 une conception strictement raciale de l'identité, qui a été promue par les milieux progressistes avant que la droite ne s'y rallie. L'Allemagne est au contraire passée d'une conception ethno-linguistique devenue ouvertement raciste à un droit de la naturalisation très accueillant.

Raphaël Doan souligne un point décisif : le racisme est incompatible avec l'assimilation comme on l'a vu aux États-Unis au cours de la période de ségrégation des Noirs. Celle-ci laisse de profondes traces : cinquante ans après la restitution des droits civiques, les mariages entre Noirs et Blancs ne représentant que 11 % du total des unions. Dans la Rome antique, l'origine et la couleur de peau n'empêchaient pas de devenir citoyen romain et l'on sait que l'édit de Caracalla a étendu la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'empire. L'Empire islamique a vu disparaître les privilèges accordés aux Arabes sous l'effet de l'universalisme religieux et les élites persanes ont joué un rôle majeur dans l'établissement du texte coranique. On peut ajouter que l'Empire ottoman n'était pas raciste : le Sultan a accueilli les Juifs chassés d'Espagne et du Portugal et des sujets issus de peuples dominés ont été associés au gouvernement de l'empire. Les Tsars de Russie ont assimilé de nombreux Mongols, dès lors qu'ils se convertissaient au christianisme. De même, la France n'a jamais posé d'obstacles raciaux à la naturalisation mais sa politique



Raphaël Doan. À 28 ans, l'essayiste a déjà signé deux livres importants : *Quand Rome inventait le populisme* (2019), *Le Rêve de l'assimilation* (2020). Raphaël Doan est maire adjoint à l'urbanisme au Pecq (Yvelines).

d'assimilation a rencontré l'opposition des colons soucieux de garder leurs privilèges et de préserver leurs sentiments de supériorité. C'est seulement pendant la guerre d'Algérie que les colons, par peur de tout perdre, ont vanté les mérites de l'assimilation et applaudi les femmes qui se dévoilaient... plus ou moins volontairement.

Depuis Saint Louis, la politique de la monarchie française n'a pas cessé d'être assimilationniste

Les conditions de l'assimilation sont clairement énoncées par Raphaël Doan. Il faut d'abord que la culture du pays assimilateur soit attrayante. La simple et dure contrainte risque de produire un rejet, comme les Japonais ont pu le vérifier en Corée. Rome offrait aux peuples conquis de multiples avantages en même temps que l'héritage grec qu'elle avait intégré à sa propre culture. L'Empire islamique offrait aux peuples du Moyen-Orient une civilisation qui répandait ses richesses philosophiques, littéraires, scientifiques et architecturales. Raphaël Doan précise que la culture assimilatrice n'a pas besoin de percevoir et d'affirmer sa supériorité : « *pour éviter la désunion civile, il est seulement nécessaire que les gens se ressemblent et se reconnaissent entre eux* ».

La deuxième condition de l'assimilation est d'empêcher le rejet des nouveaux venus vers une position sociale inférieure. Tel est le théorème de Tocqueville : « *Un groupe humain n'adopte une civilisation étrangère qu'à la condition de ne pas se*

retrouver, après cette acculturation, au dernier rang de la civilisation en question. Sinon, il accentuera sa différence ou nourrira son ressentiment ».

La troisième condition, c'est le mélange des populations. Il faut qu'une population minoritaire puisse se mélanger à la population majoritaire. Tel n'était pas le cas en Nouvelle France au XVII^e siècle et en Afrique subsaharienne au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle – mais la France métropolitaine a toujours été une terre de mélanges. Au passage, Raphaël Doan balaie la fiction du grand remplacement : « *Il est facile qu'une population majoritaire assimile des individus minoritaires ; il est presque impossible de faire en sorte que des individus minoritaires assimilent une population majoritaire. La démographie est une composante essentielle de l'assimilation* ».

Pour mettre en œuvre une politique soucieuse de ces trois conditions, il faut des vecteurs d'assimilation. À Rome comme en France, l'apprentissage de la langue, la culture acquise à l'école et l'intégration dans l'armée furent les principaux chemins vers la citoyenneté. Dans notre pays, celle-ci fut juridiquement fixée très tôt dans notre histoire, selon le principe du droit du sol proclamé dès 1515, repris par la Constitution de 1791 puis par la III^e République après la parenthèse napoléonienne. La religion fut également utilisée comme facteur d'assimilation de populations étrangères mais le mouvement de sortie de la religion compromet ce mode d'appartenance, d'ailleurs problématique en lui-même.

La crise d'identité que traverse notre pays tient à la crise de l'enseignement et à la disparition du service militaire mais surtout au fait que les gouvernements qui se succèdent depuis quarante ans ne savent plus dire pourquoi il est bon de rejoindre la collectivité nationale. C'est ce que l'auteur souligne avec force dans sa conclusion : on dénonce le « séparatisme », on invoque les « valeurs » de la République, on appelle au respect des lois – on vote même des lois d'assimilation, sur le foulard en 2004, sur l'interdiction du voile intégral en 2010 – mais il faudrait d'abord exprimer une volonté pour l'ensemble de la nation et assumer clairement une politique d'assimilation. C'est tout à fait possible... à condition que l'élite du pouvoir, des affaires et des médias ait encore foi en la France.

Dernier point à souligner, qui n'est pas le moindre : Raphaël Doan, qui n'est pas trentenaire, vient de poser avec ce rêve de l'assimilation la première pierre d'une œuvre qui sera, n'en doutons pas, monumentale. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► **Raphaël Doan, *Le Rêve de l'assimilation, De la Grèce antique à nos jours*, Passés Composés, janvier 2021.**

Interminable, cette Révolution !



Jean-Clément Martin.

La Révolution française se transforme par la révolution permanente dans les études historiques. Le récit national est toujours le résultat de vives tensions, scientifiques et polémiques.

Lorsque nous avons reçu pour la première fois Jean-Clément Martin aux Mercredis de la NAR pour la présentation de sa *Nouvelle histoire de la Révolution française* (Perrin, 2012), nous nous attendions à de vives controverses. À notre grande surprise, l'ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française recueillit l'assentiment d'un public de diverses sensibilités et la discussion qui suivit fut exempte de polémiques. Nos lecteurs retrouveront dans le recueil d'études que Jean-Clément Martin vient de publier la re-

transcription – partielle puis enrichie par l'auteur – que nous avons publiée dans *Royaliste* à la suite de cette intervention mémorable.

Il faut, bien entendu, lire ou relire tous les textes rassemblés, en se posant toutes sortes de questions sauf une : à quel camp appartient-il ? C'est que Jean-Clément Martin échappe aux classifications partisans et idéologiques. Prenons la question encore sensible de la guerre de Vendée. Excellent connaisseur de cette épouvantable guerre civile (200 000 morts), Jean-Clément Martin fait valoir qu'il ne s'agit pas

d'un génocide – au motif qu'il n'y a pas de peuple vendéen, que la Vendée n'est pas une province sous l'Ancien régime... – mais de massacres qui ne sont pas spécifiques à ce territoire mal défini qu'on appelle la Vendée militaire. Surtout, il souligne que le long conflit des mémoires depuis la guerre de Vendée – qui a d'ailleurs déjà opposé les Ultras aux orléanistes – a créé une tension constitutive du récit national pour cette période. Une tension qui, selon lui, se relâche, car les associations du souvenir ne sont plus « enracinées dans des communautés vivantes et agissantes ».

Ce relâchement de la tension mémorielle en Vendée est-il le signe d'une dilution du récit national ? Jean-Clément Martin le craint, mais il montre par ailleurs que les conflits autour de la Révolution française et sur bien d'autres époques de notre histoire se réactivent sans cesse, pour de bonnes et mauvaises raisons.

Lorant Deutsch est ironiquement tancé pour ses ouvrages à succès sur l'histoire mais Jean-Clément Martin dit bien qu'« il ne faut pas regretter que l'histoire ne soit pas une discipline réglemen-

tée, avec conseil de l'Ordre, statut et sanction ». La critique mesurée du film de Pierre Schoeller, *Un peuple et son roi*, conduit à une solide réflexion sur « les apories du peuple ». La démolition de la série *Révolution* sur Netflix, avec son impressionnante galerie de clichés fantasmatiques, est rondement menée.

S'il est vrai que nous continuons d'être structurés par nos souvenirs collectifs, comme le dit Jean-Clément Martin, il faut convenir qu'ils sont remplis de reconstitutions imaginaires. Les historiens de métier sont là pour nous rappeler que le passé est une terre étrangère qu'il faut « aborder avec précaution et avec détermination pour tenir un cap précis sans passion mais sans faiblesse, sans réserve mais sans restriction. Il est encore temps de combler nos manques sans céder sur les principes indispensables à la vie collective ».

Nul ne saurait penser l'Histoire, ni la faire, sans les historiens. ■

B. LA RICHARDAIS.

► Jean-Clément Martin, *La Révolution n'est pas terminée, Interventions – 1981-2021, Passés composés*, janvier 2022.

Dans les revues

■ Nos richesses maritimes.

- Nous cherchions à fournir quelques références bibliographiques pour prolonger la réflexion sur le sommet de l'océan (1). Coïncidence heureuse, la plupart des articles du dernier numéro de la revue *Le Chasse-marée* apportent ces éléments de réflexion.

À commencer par une étude sur l'Ifremer, notre principal institut de recherches marines. L'Ifremer, avec ses 1 500 agents, étudie l'océan sous toutes ses facettes, de la géophysique des sources hydrothermales le long de la dorsale atlantique, à l'étude du climat mondial par modélisation des données océanographiques, jusqu'aux pêcheries artisanales du littoral de métropole et des DOM-TOM. Né de la fusion en 1984 du Cnexo et de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, l'Ifremer est

le premier Institut de recherches océanographique d'Europe et l'un des plus importants au monde. Il est gestionnaire de la flotte océanographique française, elle aussi l'une des plus importantes, avec une quinzaine de navires qui travaillent dans tous les océans, depuis son navire amiral, l'Atalante, 120 m, jusqu'aux navires de stations du littoral. Sans parler des engins sous-marins profonds, comme le Nautille, capable de travailler jusqu'à 6 000 m de profondeur. Je regrette toutefois que l'article ne mentionne pas l'existence des recherches marines de l'IRD, du CNRS, des Universités, du Muséum, de l'Institut Océanographique, etc., ce qui aurait complété le panorama. On le voit, ce ne sont ni les moyens ni le personnel qui limitent l'effort de recherche marine : c'est la volonté politique.

Un autre article apporte des éléments de réflexions utiles : il s'agit d'un entretien avec Denis-Michel Boëlle, premier conservateur du musée du bateau à Douarnenez,

et « acteur de premier plan pour l'émergence du patrimoine maritime en France ». C'est en effet le drame de notre pays, que d'être une puissance maritime et de ne pas en faire cas, par ignorance de sa richesse culturelle. Si les Britanniques, les Norvégiens, les Hollandais sont « nés avec une godille dans la main », ce n'est pas le cas dans notre pays qui dans sa grande majorité tourne le dos à la mer. La France a trop longtemps négligé les réalités maritimes, les liens profonds qui unissent son histoire et sa culture à la mer (2). Corriger cela commence nécessairement par un gros effort muséographique, la mise en évidence de nos richesses, et – rêvons – une formation vers les plus jeunes, car c'est dans l'enfance que se forge le goût du patrimoine.

D'autres articles suivent, tous aussi passionnants les uns que les autres, qui enrichissent notre culture maritime. Citons les cahiers de François Bernardi, sur « une enfance à Collioure », ma-

gnifiquement illustrés par l'auteur ; l'histoire de l'« ouvrage sur le Libron », qui permit la circulation sur le canal du Midi ; celle d'Adrien de Gerlache, explorateur belge qui, le premier au monde, passa l'hiver pris dans les glaces de l'Antarctique à bord de son navire.

Le *Chasse-Marée*, « Revue d'histoire et d'ethnologie maritime », est une revue militante depuis sa création en 1981. Devenue maintenant « Revue du monde maritime », elle s'intéresse aussi à l'environnement. Une revue à lire, relire, et encourager par tous les moyens !

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Voir notre article en page 5.

(2). Profitons-en pour mentionner le passionnant roman de Gérard de Cortanze : *Le roi qui voulait voir la mer*, donc *Royaliste* a parlé dans son n° 1223.

► Revue *Le Chasse-Marée*
<https://www.chasse-maree.com/revue/>

DR



par Gérard Leclerc

Une révolution anthropologique ?

« Nous vivons, c'est évident, une révolution anthropologique. » C'est par cette affirmation qu'Emmanuel Todd ouvre son dernier essai, dont le sous-titre signifie toute l'ambition : *Une esquisse de l'histoire des femmes*. Nous sommes, en effet, à un moment de trouble dans le domaine des relations entre les hommes et les femmes, et alors que la question homosexuelle est venue bouleverser tout l'équilibre social, ne serait-ce qu'avec « le mariage pour tous » et l'obsession du transgenre qui s'interpose comme « point d'aboutissement d'un processus continu d'érosion des identités, de toutes les identités : de religion, de classe, de nation, d'idéologie politique ». Comment nier que notre époque corresponde à une accumulation de mutations de nos représentations, qui vont de pair avec les transformations des fonctions dans toutes les strates, qu'elles concernent la famille, l'école, la justice, l'économie ?

Emmanuel Todd, qui est à la tête d'une œuvre considérable d'historien et de sociologue, semble particulièrement doué en tant qu'éclaircisseur pour nous faire comprendre où nous allons, d'autant qu'il détient les clés de ce dont nous venons. En un mot, c'est un anthropologue, c'est-à-dire un chercheur habile à décrypter les codes d'une humanité en devenant à partir de repères significatifs. À savoir les systèmes familiaux qui structurent les sociétés depuis les origines. Ce en quoi il se montre le disciple talentueux et pénétrant de Frédéric Le Play. Ce polytechnicien du XIX^e siècle s'est fait connaître par sa célèbre enquête sur les ouvriers européens, mais il était aussi marqué par une solide réputation réactionnaire dans la ligne des Bonald et de Maistre. Sa valeur scientifique comme initiateur de la sociologie fut toutefois mise en évidence par Raymond Aron. Mais il fallut Emmanuel Todd pour donner toute son ampleur à une méthode d'investigation qui permettait d'identifier les grands mouvements de société contemporains.

À ce propos, je suis contraint de faire un aveu. Voilà déjà longtemps que je lis Emmanuel Todd et que je tente de le suivre dans ses analyses. Je pense l'avoir parfois compris dans certains contrastes des formes familiales. Mais au total, je demeure un élève très médiocre depuis son banc d'école, où il tente de pénétrer une grammaire qui ne cesse de lui échapper. C'est encore le cas avec ce dernier livre, où – qu'il me pardonne ! – j'ai souvent décroché, en dépit de l'intérêt puissant que je devinais dans sa recherche de la famille originelle et des différences perceptibles au gré des graphiques et des cartes intercontinentales.

Heureusement, grâce à certains chapitres plus historiques et des développements plus philosophiques, j'ai eu le sentiment de me raccrocher aux branches et d'appréhender la trajectoire de fond de son livre. En un mot, il s'agit de comprendre la situation actuelle des femmes qui, depuis des décennies, n'a cessé de croître en pouvoirs et en avantages, alors qu'un féminisme de troisième âge se caractérise par une violence revendicative d'une rare intensité. En effet, les femmes dépassent désormais les hommes sur le terrain scolaire et universitaire, elles ont conquis en masse le marché du travail et investissent totalement le milieu de la justice. Sans doute, la domination masculine persiste tout en haut de la société, mais il ne s'agit plus que d'une mince pellicule, sans doute d'autant plus insupportable qu'elle demeure comme l'espace ultime à conquérir. Mais au total, l'évolution poursuivie est plutôt jugée positivement par notre observateur qui conclut son essai par un vœu : « Nous

n'avons pas besoin de petites-bourgeoises qui dénoncent inlassablement, au nom du "genre" l'oppression d'un sexe par un autre, et diabolisent des hommes qui ont trop peu travaillé. Ce dont nous avons besoin, dans l'immédiat, c'est de femmes qui prennent leur part des luttes sociales et de l'organisation du collectif. »

Autant dire qu'Emmanuel Todd, si positif dans son appréciation générale de tous les phénomènes présents qui sont d'ordre sociétal, et notamment en ce qui concerne les mœurs, n'est pas disposé à sacrifier à certaines dérives idéologiques comme celles qui se rapportent à la notion de genre. Cette notion n'est pas seulement improbable pour la science, elle peut déboucher sur une catastrophe morale, dès lors que l'intégrité physique de l'enfance se trouve violée pour satisfaire à une revendication de modification sexuelle. À ce propos, Emmanuel Todd remarque qu'il s'agit, de sa part, de la seule réquisition morale qu'il se permet dans le cours d'une réflexion, où il s'agit d'observer les phénomènes plutôt que de les juger. Voilà précisément qui me fait, quant à moi, difficulté.

Peut-on, en effet, traiter de questions sociétales en termes froids et comme indifférents, alors qu'il s'agit de réalités humaines *sui generis*, non réductibles au monde physique ? Sans doute, à la suite d'Aristote, est-il possible de parler de « *physique sociale* », ce qui permet d'échapper à des dérives idéologiques en identifiant le domaine spécifique des sciences humaines.

Mais il n'empêche que chaque domaine est susceptible d'une méthodologie propre, qui lui permet de ne pas trahir son essence particulière. Quand Emmanuel Todd aborde, par exemple, le domaine religieux, observe-t-il

les précautions nécessaires ? Je n'en suis pas persuadé et j'aurais des objections sérieuses à l'égard d'une affirmation selon laquelle, dans le christianisme, il y a phobie absolue de la sexualité. Chez saint Augustin, l'attention est portée sur ce qui perturbe la sexualité, qui elle-même est de création divine.

Quand notre anthropologue décrète que nous assistons au stade terminal du christianisme, qu'il associe – un peu comme Freud – à un surcroît de formation culturelle, on peut se demander s'il n'est pas lui-même prisonnier d'une phobie antireligieuse. Mais cette phobie se trouve démentie grâce à un entretien qu'il a donné à la revue *Mission*, où, pour la première fois, il exprime son sentiment personnel sur le sujet : « J'aimerais bien croire, mais je n'y arrive pas... c'est au-dessus de mes forces. Je ne suis pas croyant du tout. Cela dit, je vais souvent me recueillir dans les églises, et pas seulement quand je ne me sens pas bien... » Et face à l'effondrement religieux qu'il constate en sociologue, son sentiment ne va nullement dans le sens d'une évolution irréversible : « Le vrai problème, c'est que l'énergie religieuse accumulée du premier millénaire avant au premier millénaire après Jésus-Christ, brûlée entre 1700 et 2020, va être plus difficile à renouveler que les énergies fossiles. » Et en conclusion : « Le christianisme a quelque chose à voir avec la résistance au chaos ! Et sa chute ultime peut mener au chaos. » (1) Voilà qui, à mon sens, peut heureusement s'ajouter à son dernier essai de physique sociale ! ■

(1) Revue *Mission* n° 2, Coédition Première-Partie - Edifa - Spfc-acip.

► Emmanuel Todd, *Où en sont-elles ? Un esquisse de l'histoire des femmes*, Seuil.

Revenir aux frontières du réel

Qu'il s'agisse de les éliminer ou de les imposer, les limites font couler beaucoup d'encre. Ce serait moins le cas si, comme le préconisent Roger-Pol Droit et Monique Atlan dans un récent essai, on en retrouvait le sens.

« Une idée bête enchante l'Occident : l'humanité, qui va mal, ira mieux sans frontières ». C'est ainsi que Régis Debray débute l'un de ses courts essais publiés en 2010. Il y a plus de dix ans, donc. Et à un moment où faire l'*Éloge des frontières* – le titre de sa réflexion était plutôt d'avant-garde, aucun événement n'étant venue à ce point rappeler l'utilité des frontières entre États jusqu'à cette date, comme vient de le faire la pandémie que nous affrontons.

L'idée que tout irait mieux sans frontières n'est pas nouvelle. À écouter les *No Borders* comme les chantes du libre-échange, elle a même de l'avenir. Une autre, plus extrême encore, selon laquelle il faudrait en finir avec tout type de limite est quant à elle très en vogue. C'est ce que relèvent le philosophe Roger-Pol Droit et la journaliste Monique Atlan, sa comparse depuis plusieurs ouvrages, dans un essai très agréable à lire : *Le Sens des limites*.

Si les lignes de démarcation entre deux États demeurent dans le collimateur de pans entiers de la population, elles ne sont désormais plus les seules. D'autres limites sont en effet contestées et même niées : celles distinguant les hommes des animaux, le féminin du masculin, l'humain de la machine, la vie de la mort, le privé du public, le professionnel du personnel ou intime. Ceux qui veulent les annihiler – et non plus seulement les repousser ou les dépasser – n'ont pas tous les mêmes lubies. En effet, difficile d'établir une stricte égalité entre un antispéciste et un libertarien, un militant LGBTQIA2+ et un transhumaniste. En revanche, tous peuvent être subsumés sous un même concept, celui désigné par le terme d'*Homo illimitatus*, qui chez Droit et Atlan sert à qualifier toute personne souhaitant effacer l'idée même de limite et se libérer ainsi de toute entrave.

À propos de limites...

Limite est le titre d'une revue trimestrielle française fondée en septembre 2015, après la publication en juin de la même année par le pape François de l'encyclique *Laudato Si'*. Chrétienne, sa ligne éditoriale s'inspire initialement d'un livre de Gaultier Bès (actuel directeur adjoint de publication) : *Nos limites. Pour une écologie intégrale* (Le Centurion, 2014.). Cofondée avec Eugénie Bastié et Jacques de Guillebon (le directeur du mensuel *L'Incorrect*), *Limite* est dans un premier temps une revue conservatrice, assez proche de La Manif pour tous. Depuis leur départ, la revue a évolué, ce qui lui vaut d'ailleurs d'être de plus en plus critiquée par une droite extrême qui avait pourtant applaudi sa naissance. Si elle continue, sous la direction de Paul Piccarreta, de promouvoir mesure et limites, contre un progrès jugé mortifère, elle ne se focalise plus sur les questions de GPA ou de PMA. Sa fibre sociale, sa défense des opprimés et des plus fragiles se sont affermies. Son antilibéralisme – qui puise dans l'œuvre de Jean-Claude Michéa – comme sa critique du capitalisme (voir le n°24 consacré aux 7 péchés du Capital) sont devenus musclés.

► Revue Limite : revuelimite.fr



Homo illimitatus a-t-il quelque lien de parenté avec *Homo Festivus*, qu'on croise dans l'œuvre d'un écrivain français contemporain dont Alexandre de Vitry a su restituer l'ambitieuse intention dans *L'invention de Philippe Muray* (Carnets Nord, 2011)? *A priori*, non. Mais pour peu que l'on y regarde de près, tous deux,

Reconstruire ce qui a été « éparpillé façon puzzle ».

qui ont une propension à rêver les yeux ouverts, à faire fi du réel et à prendre leurs désirs pour la réalité, doivent à minima être de la même lignée. Quoi qu'il en soit, *Homo illimitatus* a un (petit) frère ennemi : *Homo limitans*, celui qui prône un retour drastique aux limites comme à des remparts protecteurs. Réaction aux excès du premier, il est second, chronologiquement parlant, mais pas moins extrême. Et tout aussi hors-sujet que son antagoniste.

Le sens du réel. Selon Droit et Atlan, les approches de l'une et l'autre espèce, qui se font toutes les deux la même représentation négative de la limite comme un obstacle à éliminer ou imposer, mènent à une impasse. Chacune d'elle revient à pro-

duire de la « *mêmeté* », pour ne pas dire des clones. Refuser toute limite conduit à un grand tout indifférencié, excluant par définition toute altérité. Ériger des limites imperméables, empêchant tout contact du dedans avec le dehors, conduit à l'entre-soi identitaire. Chacune revient surtout à se déconnecter d'avec la réalité puisque l'autre, quelque forme qu'il prenne au final, n'en continue pas moins d'exister. Contre vents et marées. Malgré tout. En dépit des désirs les plus fous.

Si les deux approches sont à côté de la plaque, que faire ? C'est une fois cette question toute léninienne posée, que l'essai de Droit et Atlan devient particulièrement stimulant. Adoptant une méthode que n'aurait pas reniée Friedrich Nietzsche ou, plus près de nous, Michel Foucault, les auteurs procèdent à une généalogie de l'idée de limite. D'autant plus intéressante qu'elle ne vise pas à « déconstruire » mais à reconstruire ce qui a été « éparpillé façon puzzle ». Car loin d'en finir avec le mot comme avec la chose, il s'agit pour eux de réactualiser ce que recouvre depuis toujours le mot même de « limite », dont ils font la salutaire étymologie.

Ceci fait, on les suit alors avec plaisir de l'Antiquité jusqu'à la Renaissance, époque à partir de laquelle, selon eux, les limites des Anciens vont progressivement être franchies par les Modernes, dans une sorte de course à l'échelle. On découvre avec intérêt leurs réflexions relatives à l'*hubris* chez les Grecs, leur interprétation kantienne d'une maxime d'Épictète devenue populaire après déformation (« *passées les bornes, il n'y a plus de limites* ») et, surtout, leur historique d'une entreprise de dépassement initialement salutaire mais devenue dramatiquement nihiliste dans ses effets et source de conflits – voire de guerres par les crispations extrêmes qu'elle provoque en retour. En les lisant, on conçoit aisément qu'une limite n'est pas, ne peut pas, ne doit pas être un éternel rempart infranchissable mais une sorte de « sas de décompression » ou, plutôt, d'antichambre (entre des espaces, des objets, des idées, etc.). Que le chaos peut naître de l'érection de murs conçus comme imperméables. On les quitte enfin avec la conviction qu'il est plus que nécessaire de retrouver « *le sens des limites* ». Pour en tracer qui soient communes à tous les hommes et, de nouveau, « *faire société* » : accoucher d'un ensemble organisé d'humains fondés à s'engueuler ou s'affronter sur l'accessoire, du moment qu'ils se réconcilient sur l'essentiel. ■

SAMUEL BON.

► Monique Atlan et Roger-Pol Droit, *Le Sens des limites*, Éd. de l'Observatoire, janvier 2021.



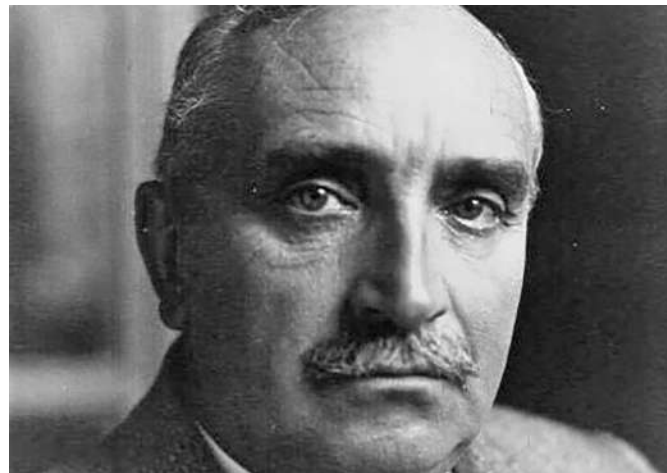
Diplomate au paradis perdu

Paul Claudel fut diplomate de 1890 à 1935, presque toujours à l'étranger, souvent très loin de Paris où, sans être physiquement présent, il s'imposa comme l'un des plus grands écrivains français de son temps.

Toute biographie pose la question de savoir en quoi il serait si important que Claudel ait été diplomate. Reçu premier au concours, il préféra la carrière de consul et la Chine pour affectation. D'origine modeste et provinciale, il savait qu'il ne pourrait pas rivaliser avec l'aristocratie qui constituait à l'époque le cœur du système des ambassades. Il ne se départit jamais de ses manières frustres. Les salons, les réceptions, les grands dîners, l'indisposaient. Ce monde superficiel des Norpois et Verdurin l'ennuyait.

Il gravit lentement les échelons. Consul général au bout de vingt ans de carrière, il ne dut qu'à la faveur et l'amitié du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Philippe Berthelot, favori du ministre Aristide Briand, de passer ambassadeur à 54 ans en 1922 enchaînant les postes de Tokyo et de Washington (qui n'étaient pas alors les tout premiers) avant une prérétraite à Bruxelles.

Témoin de la fin d'un monde, il assista à l'enterrement des empires et des royautes, per-



Paul Claudel en 1928, alors ambassadeur de France à Washington.

sonnellement, à celui de l'empereur de Chine en 1908, du Japon en 1926, du roi Albert de Belgique en 1934, à la destruction de Tokyo par le séisme du 1^{er} septembre 1923 et au Krach de New York le 29 octobre 1929. Déjà il avait dû fuir Hambourg le 2 août 1914. « *La terre et les morts* » qu'il objectait à Maurice Barrès, il ne croyait pas si bien dire. Le diplomate passe son temps à enterrer les morts, à regarder sous les ponts passer l'histoire, à « *écouter avec angoisse les fondations de la terre en train de se désagréger* » (discours de réception à l'Académie française, 13 mars 1947).

À la recherche du temps perdu, il oppose le paradis perdu, celui de Dante, celui de la Foi. Son entrée au Quai d'Orsay

avait coïncidé en 1890 avec son entrée dans l'Église catholique et romaine, aboutissement de sa conversion à Notre-Dame de Paris à la Noël 1886. Au plus fort de la lutte anticléricale, il entra au service d'une république sans Dieu en emportant avec lui une foi qu'on critiquera souvent comme trop ostentatoire – pour les uns –, ou fausement dévote – pour les autres.

Ses proches, Berthelot, Briand, mais aussi Herriot, Blum, se satisfont pourtant de cet ambassadeur qui va à la messe chaque matin et récite le rosaire sous la table des dîners où il s'ennuie sec. Ce « *prêtre manqué* », ce « *demi-moine* », collectionne pourtant les conquêtes féminines : une femme dans chaque port !

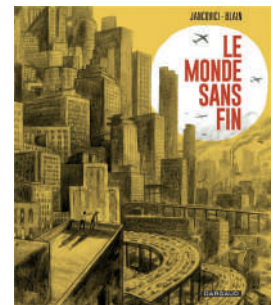
Claudel ne laissa pas de

mémoires de sa vie publique, pourtant si riche en anecdotes exotiques et en dossiers très sérieux, notamment économiques et commerciaux, apanage des « consuls » à l'époque. Il n'a pas voulu retenir ce qui passe, ce qui meurt, mais seulement ce qui naît, ce qui vit et que son expérience du terrain l'aidait à reconnaître à travers le miroir des autres mondes. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Claude Pérez, *Paul Claudel « Je suis le contradictoire »*, Cerf, octobre 2021.

Bande dessinée



Planches de salut ? – Auteur de bandes dessinées, Christophe Blain a pour particularité d'avoir obtenu deux fois le prix du meilleur album du festival d'Angoulême. En 2002, pour *Les Amériques*, premier volume de sa série *Isaac le pirate*. Et en 2013 pour ses *Chroniques diplomatiques*, deuxième tome de *Quai d'Orsay*. Récemment, il s'est associé avec Jean-Marc Jancovici, à qui l'on doit l'idée de « *bilan carbone* » et qui se définit comme « *décroissant pro-nucléaire* ». Pour réaliser une bédé qui vaut le détour. Celle-ci, intitulée *Le Monde sans fin*, aborde les enjeux climatiques de notre siècle sous les angles historique, économique, scientifique et même psychologique. Et d'une façon qui ne donne pas envie de se pendre.

Car s'il est vrai que l'on ressort assez inquiet de sa lecture, on ne sombre pas non plus dans la dépression une fois l'album refermé. À vrai dire, comme l'ensemble est très accessible, y compris à ceux que les équations-bilans rebutent depuis le collège, on se sent surtout plus apte à prendre part aux débats sur la « *reconstruction écologique* » (Gaël Giraud) et notre « *modèle* » de développement, qu'il est plus que l'heure d'interroger. Pendant qu'il en est encore temps. S.B.

► Jancovici & Blain, *Le Monde sans fin*, Dargaud, octobre 2021.

Roman

■ La faim du siècle.

- Paru en 2020, *Fin de siècle*, roman de Sébastien Gendron a été réédité il y a peu en poche. Ne vous fiez pas trop à la catégorie dans laquelle Gallimard l'a rangé, c'est tout sauf un policier. Ce n'est pas non plus un polar. Plutôt une dystopie, dans la mesure où il s'agit d'un « *récit de fiction décrivant une société imaginaire régie par un pouvoir totalitaire ou une idéologie néfaste* » (Larousse). Mais une dystopie qui, contrairement aux canons du genre, est assez atypique.

Ce qui ne fait aucun doute en revanche, c'est que *Fin de siècle*,



bien que macabre et sanguinolent, est drôle. Très drôle. Et pas si tiré par les cheveux que ça en a l'air de prime abord. Car derrière le futur (très) proche – on est en 2024 – que décrit Gendron, il y a notre monde actuel (« d'après », comme dirait l'autre), et même celui d'il n'y a pas très longtemps (« d'avant », disait l'autre encore). Les riches, qui ont troqué leurs habituels « *ghettos du gotha* » (Pinçon-Charlot) pour le seul endroit encore à peu près sûr – le bassin méditerranéen –, sont aussi vaniteux, désœuvrés, arrogants et déconnectés de la réalité que les nôtres.

L'« art » contemporain, s'il demeure un placement juteux et spéculatif, n'a toujours rien à voir avec ce que l'on peut raisonnablement qualifier d'art. La privatisation d'un bien commun ou d'un ser-

vice public, elle, reste un prélude à toute catastrophe digne de ce nom. Ici, la « cata » prend la forme d'un carnage, perpétré par une horde de mégalodons affamés – une espèce de requins géants revenue du fond des âges –, qui bouffent tout ce qui bouge, surtout si c'est humain.

Avec ce roman, l'auteur a-t-il voulu nous montrer où nous conduit un capitalisme en roue libre ? Une chose est sûre : quand on referme *Fin de siècle*, l'impression qui domine est que ce dernier, qui nous conduit à scier la branche sur laquelle nous sommes assis, n'est pas le meilleur système économique possible. Mais alors pas du tout.

S. B.

► Sébastien Gendron, *Fin de siècle*, Gallimard, Folio Policier, avril 2021.

Norbert Fillerin

Encore un royaliste qui n'accepte pas la défaite et l'armistice de 1940. Autour de Norbert Fillerin, de sa famille et de ses amis du Nord et du Pas de Calais, les filières d'évasion et les actions de commando s'organisent.

Dès la débâcle, le Nord et le Pas-de-Calais sont rattachés au *Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich* sous l'autorité du *gauleiter* Alexander von Falkenhausen. Ces régions sont décrétées zone Rouge-Interdite. Une frontière est établie sur la Somme et la zone occupée du nord de la France.

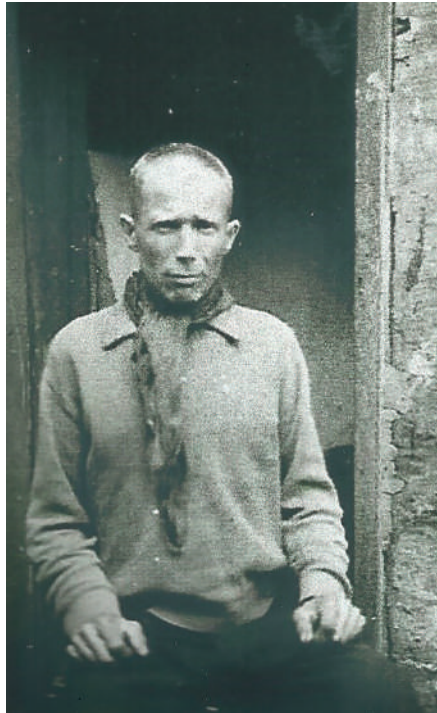
Dans ce coin de France, il existe une mémoire de la Résistance qui remonte à la guerre précédente. Pendant l'entre-deux guerres, on célèbre les Résistants : la très catholique Louise de Bettignies, Raymond Derain, Marcel Gotti, le Belge Léon Trulin, etc., martyrs de la répression allemande en 1914-18.

En 1940, presque naturellement on résiste à l'Occupation. En moins d'un an, pas moins d'une trentaine de sabotages (coupures de lignes téléphoniques, sabotages des voies ferrées, etc.), y sont répertoriés. En août 1940, l'apiculteur de Renty (1), Norbert Fillerin, croise deux « péquins », des aviateurs anglais, en vadrouille. Il les prend en charge, les cache chez lui jusqu'en décembre.

Norbert Fillerin est né à Enghien-les-Bains en 1897. En janvier 1916, il est incorporé au 8^e Régiment d'Infanterie. L'année suivante, au Chemin des Dames, il est fait prisonnier et interné à Dortmund jusqu'en 1918. En 1919, il part au Maroc dans le 1^{er} Régiment de Zouaves.

De retour à Paris, il suit des cours d'art, tout en fréquentant la Bibliothèque nationale. Il se dit étudiant en philosophie et en métaphysique, milite dans les rangs de l'Action française. Marié le 25 février 1925 à Marguerite Cadet qui lui donne deux filles : Geneviève (1926), Monique (1927) et un fils Gabriel (1928). La famille s'installe à Renty dans la ferme qui est la propriété de la famille de madame. Sa fille Monique se souvient « qu'il passait souvent à l'abbaye Saint Augustin de Théroutanne et qu'à l'époque son père s'occupait de commerce du bois, sur le port de Dunkerque, pour la scierie locale ». Norbert s'active aussi dans l'agriculture et l'apiculture, mais reste un pilier du monarchisme traditionaliste. La naissance de ses enfants, ainsi que ses dons au journal, sont répertoriés dans l'AF. En juillet 40, lorsqu'il rencontre les deux aviateurs dans le marais de Tilque, il n'hésite pas une seconde. En novembre il décide de les convoier jusqu'au consulat américain de Lyon.

Voyage on ne peut plus dangereux ! Quitte d'abord la zone interdite, sauter la frontière de la Somme (Abbeville, 12 déc.), aller jusqu'à Paris (2) (14 déc.), poursuivre,



Norbert Fillerin (1897-1977).

passer clandestinement la *Demarkationslinie* (Tours, Loches, 16 déc.) et entrer à Lyon. Chose faite, Norbert Fillerin se rend au siège de l'Action française y rencontre Maurice Pujo à qui il explique son refus catégorique de la politique pétino-pessimiste du journal.

« Les premières évacuations réussies de Britanniques par Désiré Didry, de Saint-Omer, et Norbert Fillerin, de Renty, permirent la constitution d'une filière structurée d'évasions. »

René Lesage (*Revue du Nord*, oct.-nov. 1990)

Norbert, au consulat américain de Lyon, rencontre un agent britannique qui lui transmet l'adresse à Marseille du réseau de Ian Garrow (ce réseau devient la filière Pat O'Leary, nom de clandestinité du docteur belge Albert Guérisset). De retour dans sa zone Rouge, Fillerin engage ses amis de Renty : les familles Lansel-Gruel, les Peroy, les Boutin et le curé Jean Penin. Il prend contact avec le groupe de Saint-Omer (Alfred Bourgeois (3), Désiré Dibry, Alfred Lanselle, l'abbé Courquin), et ceux de Lumbres, de Fauquembergues, etc. Rapidement se monte une filière d'évasion qui sauve de nombreux aviateurs. Malheureusement le convoyeur du réseau, un sergent anglais du nom d'Harold Cole, trahit !

Dibry (4) et Lanselle sont arrêtés le 8 décembre 1941.

En 1942, sans contact, Fillerin poursuit quand même son action. Il crée le commando « K6, Les frères de la côte », enrégimenté dans les villages autour et va même prendre contact avec son ami Georges Charles (5), de Boulogne-sur-Mer.

Ce n'est qu'en juillet 1942 qu'il renoue avec le réseau Pat O'Leary. Louis Nouveau lui demande de le chapeauter pour la région Nord. L'apiculteur organise un ramassage des soldats alliés. Avec les groupes déjà constitués et Jean de La Olla, il étend sa zone en Bretagne, en Normandie et sur tout l'Ouest de la France.

La *Geheime Staatspolizei* ne reste pas inactive. Un agent, nazi-français, Roger Le Neveu s'infiltré dans le réseau Pat O'Leary. Le 13 février 1943, Louis Nouveau est arrêté. Le 2 mars, c'est au tour d'Albert Guérisset. Le 5 mars, Norbert Fillerin, Jean de La Olla, Alexandre Wattebled (6) etc. sont arrêtés à Paris. Suit, pour eux, le calvaire ordinaire : interrogatoires musclés (11 rue des Saussaies), prison de Fresnes, déportation. Norbert Fillerin (7) prend le train le 22 janvier pour Buchenwald. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : Marguerite, Geneviève, Monique et Gabriel Fillerin.)

(1). Renty est un petit village situé en région Nord-Pas-de-Calais. Il appartient à l'arrondissement de Saint-Omer et au canton de Fauquembergues.

(2). À Paris Norbert Fillerin enrégimente sa mère Jeanne Martel, Ulysse Debas (de Renty), Marie de Ganay, etc., beaucoup connaîtront les camps nazis.

(3). Alfred Bourgeois est arrêté le 4 janvier 1941, condamné à mort (commuée en 15 ans de détention).

(4). Alfred Lanselle, né en mai 1911 à Saint-Omer, devient le n°152384 à Dachau, libéré le 29 avril 1945. Désiré Dibry, né en septembre 1899 à Tourcoing, déporté dans la prison de Bochum (dans la Ruhr), jugé à Essen, il est décapité le 30 juin 1943.

(5). Il est toujours amusant de voir combien les historiens d'après-guerre sont pleins de pudeur idéologique. Georges Charles (1902-1944) et Norbert Fillerin se sont « rencontrés avant-guerre dans le cadre d'activités militantes nationalistes et souverainistes (sic!) ». Osez camarades historiens dire royaliste, cela ne vous brûlera pas la cervelle ! Georges Charles fait aussi parti du réseau Alliance. Il est arrêté le 5 décembre 1943 à Lille (porteur des plans des bases V1 et V2), fusillé au fort de Bondues (Lille), le 16 janvier 1944.

(6). Louis Nouveau, né en 1895 à Marseille, devient le n°42728 au camp de Buchenwald, libéré en avril 1945. Jean de La Olla est né en 1905 à Alger, devient le n°43192 au camp de Flossenbürg, libéré le 8 mai 1945.

(7). Norbert Fillerin devient le n°43193 au camp de Buchenwald, puis à Flossenbürg, enfin à Hradischko. Il est libéré le 8 mai 1945 par l'Armée rouge.

Brèves royales

■ **Autriche, le 23 février** : l'ancien député européen, l'archiduc Karl de Habsbourg-Lorraine a publié un communiqué sur son site officiel et demandé aux États membres de l'Union européenne (UE) de se mobiliser contre la Russie de Vladimir Poutine. Qualifiant le dirigeant russe de « dictateur », l'archiduc a appelé à « défendre l'Ukraine et la liberté de l'Europe ».

■ **Pays-Bas, le 24 février** : Le roi Willem-Alexander des Pays-Bas s'est exprimé par un bref communiqué sur la situation en Ukraine. « Nos pensées vont au peuple ukrainien et à toutes les personnes touchées par la violence. Nos pensées vont aussi à tous ceux qui sont restés là-bas et à la communauté ukrainienne des Pays-Bas, qui reste inquiète pour leurs familles et amis concernés par cette situation » a déclaré le souverain sur le site officiel de la Maison royale.

■ **Qatar, le 23 février** : L'Agence de presse officielle (QNA) a indiqué que le cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, avait reçu un appel téléphonique du dirigeant ukrainien, Volodymyr Zelensky, afin de faire le point sur le conflit en cours. La QNA affirme que le souverain de cette pétromonarchie a demandé à « toutes les parties concernées de faire preuve de retenue, de résoudre la crise par le dialogue et la diplomatie et de régler des différends internationaux par des moyens pacifiques ». Il a également conseillé à son homologue ukrainien de « ne pas prendre de décisions qui pourraient provoquer une nouvelle escalade ».

■ **Serbie, le 24 février** : La Coalition monarchiste serbe Nada, composée du Mouvement pour la restauration de la monarchie (POKS), de l'Alliance démocratique des Serbes (DSS) et de 25 associations civiles, appelle le gouvernement serbe à rester neutre dans le conflit opposant Russie et Ukraine et demande qu'il reste à l'écart de toutes sanctions contre Moscou. « Je ne comprends pas la condamnation de l'attaque russe sur l'Ukraine par l'Occident qui, je rappelle, a lui-même violé le droit international de la pire des manières lors du bombardement de la Serbie en 1999 » a rappelé dans un communiqué le Dr Milos Jovanovic du POKS, ancien député et candidat à l'élection présidentielle.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

Mercredis de la NAR

Voici le programme des mercredis de la NAR jusqu'au 20 avril :

Mercredi 2 mars :
Pas de conférence en raison des vacances

Mercredi 9 mars :
Éric Anceau,
Pour son livre *Laïcité, un principe*.

Mercredi 16 mars :
Jean-Robert Raviot,
La politique extérieure de la Russie.

Mercredi 23 mars :
Alessandra Fiorentini,
Islam, rituels coutumiers, islamisme.

Mercredi 30 mars :
Jacques Sapir,
Sur son livre : *Le Protectionnisme*.

Mercredi 6 avril :
Frédéric Rouvillois,
Présentation du *Dictionnaire du progressisme*.

Mercredi 13 avril :
Philippe Arondel,
La grande démission : pourquoi quitte-t-on son travail ?

Mercredi 20 avril :
Arnaud Teyssier,
Sur son livre : *Demain, la V^e république ?*

■ **Chaque conférence débute à 20 heures précises dans nos locaux parisiens, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e.** Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, dans la salle, le public se limitera à dix personnes : notre invité, deux organisateurs, sept auditeurs vaccinés ou récemment testés, qui recevront une invitation spécifique.

Les autres auditeurs pourront assister à la réunion sur leur ordinateur. Chaque semaine une invitation sera adressée par voie de circulaire électronique à nos abonnés qui disposeront ainsi d'un lien de connexion. Il leur suffira alors de télécharger l'application « Zoom », puis de se relier à la conférence pour la suivre et poser par écrit leurs questions à notre invité

Communiqué

Communiqué de la NAR 24 février 2022.

■ **La NAR condamne l'agression violente de la Russie contre l'Ukraine.** Les opérations menées sur toute l'Ukraine par les troupes de la Fédération de Russie constituent une violation manifeste et préméditée du droit international, fondé sur le principe de la souveraineté des États. **La Nouvelle Action Royaliste condamne donc très fermement cette agression violente de la part de la Russie.**

L'effondrement de l'URSS avait fait naître l'espoir que l'Europe continentale se retrouverait et s'organiserait afin d'assurer, par elle-même, la paix entre ses nations et leur commun développement. Le maintien et l'extension de l'Otan, les guerres entre Slaves du Sud puis la crise ukrainienne de 2014 ont progressivement ruiné cette perspective tandis que les organes de l'UE tentaient de réduire l'Europe à leurs propres normes.

L'agression russe confirme et renforce tragiquement la nouvelle Guerre froide qui confronte l'Ouest européen sous domination américaine à une Fédération de Russie décidée à reprendre une partie des territoires qu'elle a perdus.

Emmanuel Macron était dans son rôle en tentant une médiation, mais il représente une France affaiblie sur tous les plans et soumise aux contraintes de l'Union européenne. Il faudra que la France retrouve son indépendance et renforce considérablement ses capacités militaires, diplomatiques et économiques si elle veut, dans l'avenir, apporter une contribution décisive à la paix en Europe et à la coopération entre ses États.

Dans les pires moments de la Guerre froide, le général de Gaulle n'avait pas perdu de vue le projet de confédération européenne. C'est ce projet que la France pourra reprendre, contre toutes les passions nationalistes, dès qu'elle aura retrouvé ses propres forces. ■

Congrès de la NAR

Le congrès de la NAR se tiendra **le samedi 12 mars 2022 de 14 h 00 à 18 h 00**. Il visera principalement à définir notre position pour les prochaines présidentielles.

Nos adhérents ont reçu le programme et les détails pratiques de déroulement du congrès. Les sympathisants qui souhaitent adhérer à la NAR peuvent adresser leurs demandes à notre siège ou via internet : lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282

Siret 89789412700017

Imprimé par E.V.I.

752 812 792 R.C.S. PARIS

Dépôt légal à parution.

Demande de renouvellement de numéro de commission paritaire en cours.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Notre Europe fracturée

Il y a trente-deux ans, lors de son IX^e congrès, la Nouvelle Action royaliste se déclarait « *heureuse de voir l'Europe se retrouver* » et esquissait « *un projet pour toute l'Europe* ».

Cette perspective n'avait rien d'original : nous reprenions le projet d'Europe de l'Atlantique à l'Oural formulé par le général de Gaulle au temps de la Guerre froide. Nous avons ensuite approuvé avec enthousiasme le projet de Confédération européenne lancé par François Mitterrand le 31 décembre 1989 et j'ai consacré plusieurs années de travail à esquisser la « *théorie des ensembles européens* » qu'il avait souhaitée.

Très vite, il nous fallut constater que la réunion des États du continent européen dans un ensemble pacifique voué au développement n'intéressait pas les élites occidentales. Le projet de Confédération européenne, trop faiblement soutenu par la France, fut contré par l'Allemagne et par les États-Unis. Dans les années quatre-vingt-dix, les gouvernements français coururent s'enfermer, avec leurs ignorances et leurs illusions, dans les pièges de l'Union européenne tandis que l'extension de l'Otan perpétuait la politique de bloc face à une Russie durablement affaiblie par les thérapies de choc et la déliquescence de son milieu dirigeant. De 1991 et 1999, la destruction de la Yougoslavie sous l'effet des guerres civiles et des interventions étrangères, puis la crise ukrainienne et la guerre civile de 2014-2015 aggravèrent les fractures européennes, au mépris du principe d'intangibilité des frontières.

Tout au long de ces crises et de ces guerres nous avons souhaité l'arrêt des hostilités et la recherche de solutions permettant que les liens brisés se renouent. Trop souvent, nous avons constaté que les présidents français choisissaient la voie de la résignation. François Mitterrand prit son parti de l'échec du projet de Confédération européenne, le gouvernement socialiste sacrifia délibérément la Yougoslavie sur l'autel de Maastricht, puis un gouvernement de cohabitation participa, au mépris du droit international, à la campagne de bombardement menée en 1999 contre la République fédérale yougoslave. Quelques années plus tard, la France revenait dans le commandement intégré de l'Otan et affaiblissait d'autant plus son rôle de médiation dans les conflits qu'elle avait sacrifié ses capacités militaires et sa puissance industrielle aux dogmes imbéciles de l'équilibre budgétaire et de la libre concurrence.

La France désarmée. C'est une France en perte d'influence et matériellement affaiblie qui affronte la crise européenne provoquée par l'attaque russe du 24 février. Avec François Hol-

lande, la France était dans son rôle lorsqu'elle œuvrait pour un cessez-le-feu en Ukraine et signait en février 2015 les accords de Minsk II avec les Russes, les Allemands, le gouvernement de Kiev et les représentants des zones insurgées. Avec Emmanuel Macron, la France était dans son rôle lorsqu'elle tentait, en février, d'amener la Russie à la table des négociations. Nous ne sommes pas de ceux qui ricanent au vu de l'échec français : il fallait tout tenter pour sauver la paix, mais la Russie était déjà décidée à la guerre. Elle était d'autant plus décidée que la fermeté des États-Unis et leurs avertissements sur l'imminence du conflit s'accompagnaient d'une garantie de non-intervention militaire, confirmée par l'Otan après le 24 février.

L'invasion russe viole manifestement la Charte des Nations Unies qui proscriit l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tout État. Le gouvernement français a eu raison de condamner cette agression tout en maintenant le dialogue avec le président russe. Il faudra reprendre le chemin diplomatique dès que possible, à des conditions que l'évolution rapide de la situation militaire ne permet pas d'envisager.

Il faudra ensuite tirer les leçons de ce conflit et prendre la mesure des faiblesses de notre pays pour y remédier. Un seul exemple, donné par le colonel Goya : huit armées combinées de combat ont été engagées en Ukraine le premier jour de l'attaque ; la capacité de combat de toute notre armée de Terre équivalait à une seule de ces armées ! Les rodomontades de plateaux télévisés sont absurdes : pour bloquer un agresseur, pour imposer une négociation, il faut en avoir les moyens. Cela signifie que les dirigeants français doivent décider de renouer avec une politique de puissance pour protéger l'ensemble du territoire national, y compris notre immense domaine maritime, et pour peser de manière décisive dans le jeu diplomatique mondial. Cela signifie aussi qu'il faut renoncer aux chimères de la « défense européenne » et de la « souveraineté européenne ». Cela signifie enfin qu'une politique de puissance suppose le développement cohérent de nos moyens industriels, militaires, financiers, commerciaux. Il nous faut par conséquent reconquérir notre pleine indépendance militaire par la sortie du commandement intégré de l'Otan et notre souveraineté monétaire en quittant la zone euro.

C'est à ces conditions que nous pourrions sortir de la nouvelle Guerre froide et réduire les fractures de notre Europe, selon le projet que la France avait esquissé voici plus de quatre-cents ans. ■

Sommaire

Page 2 – Candidats : tous gaullistes ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Insécurité linguistique. – L'Écho du net.

Page 4 – Le scandale des Ehpad – La quinzaine sociale.

Page 5 – La conférence de Brest sur les océans.

Page 6 – Portugal : un habile stratège. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Feu l'architecture de sécurité en Europe.

Pages 8-9 – Une théorie critique de l'assimilation.

Page 10 – Interminable cette Révolution ! – Dans les revues.

Page 11 – Emmanuel Todd.

Page 12 – Le sens des limites.

Page 13 – Paul Claudel. – Sébastien Gendron – BD : *Le monde sans fin*.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Norbert Fillegrin.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Notre Europe fracturée.